

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Chartierville le 6 juin 2022 à la salle du conseil municipal de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire M. Denis Dion.

1. Ouverture de la séance :

Le maire M. Denis Dion constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Jean Bellehumeur, conseillère poste #3
M. Frédéric Landry, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller #5
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

22-3691

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2022
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Résolution – Dépôt ristourne MMQ
 - 8.2. Résolution – Appel d'offre – Aménagement de pistes de vélos de montagne
 - 8.3. Résolution – Embauche M. Ronald Mercier (désherbage mécanique AEU et remplaçant niveleuse)
 - 8.4. Résolution – Embauche Edward Goyette
 - 8.5. Résolution – Embauche Laura-Lee Landry
 - 8.6. Résolution – CPTAQ Membranes FR Liners
 - 8.7. Résolution – Campagne contre l'herbe à poux
 - 8.8. Résolution – Ajustement tarif location de salle
 - 8.9. Résolution – Dépenses CIMO
 - 8.10. Résolution – Dépenses CICM
 - 8.11. Résolution – Dépenses Mini Putt
 - 8.12. Résolution – Dépenses Service Incendie
 - 8.13. Résolution – Plan d'action révisé FRR volet 2
 - 8.14. Résolution – Déjeuner bénévoles Canada Man / Woman
 - 8.15. Résolution – Nomination membre comité des Loisirs
 - 8.16. Résolution – Démission membre MADA
 - 8.17. Résolution – Achat caméras
 - 8.18. Résolution – Intervention sentier Mining
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

22-3692

4. Adoption du procès-verbal :

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par M. Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 mai 2022.

22-3693

5. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 31 mai 2022, pour un total des dépenses d'une somme de 137 285,43 \$ et un total des revenus d'une somme de 159 564,99 \$.

6. Rapport du Maire :

M. Denis Dion informe d'une prochaine rencontre concernant le projet de piscine/complexe sportif à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent et qu'en résumé, si le projet est accepté, cela représenterait un montant de 4 200 \$ par année pour Chartierville, et qu'entre autres, la baignade libre serait gratuite pour les résidents.

M. Dion explique que certains conseillers ont été victimes de vandalisme lors du dernier atelier de travail et que de ce fait, il y aurait présence policière accrue.

Finalement, M. Dion informe du projet de regroupement des 5 municipalités pour la collecte des ordures et du recyclage et que celui-ci regardait les options pour l'achat d'un camion afin de collecter des déchets et le recyclage. De plus, l'achat du camion pourrait être subventionné à 80 %.

7. Rapport des comités ad hoc :

Mme Lise Bellehumeur explique le déroulement prévu de la Fête Nationale qui devrait ressembler aux années précédentes : Dek Hockey, feu de joie, feux d'artifices, Mini Putt, cantine, etc. Mme Bellehumeur, annonce la tenue du Canada Man / Woman le dimanche 3 juillet prochain et qu'ils sont toujours à la recherche de bénévoles. De plus, Mme Bellehumeur, annonce la tenue de 5 à 7 musicaux au pavillon des Loisirs cet été et la tenue d'une épiluchette de blé d'inde le 3 septembre.

M. Simon Lafrenière informe que les travaux majeurs de voirie municipale prévus au printemps sont complétés et que d'autres sont à prévoir à l'automne. Le calcium liquide devrait être épandu dans les prochaines semaines et un deuxième épandage en août.

M. Claude Sévigny informe que la saison touristique est maintenant lancée et que pour Chartierville, le centre d'interprétation de la Mine D'or et de la Côte Magnétique ainsi que le Mini Putt ouvriront le samedi 25 juin. Que les guides touristiques du Haut-Saint-François, de la région de Mégantic et tourisme Cantons de l'Est seront disponibles sous peu. Que les travaux dans les sentiers de la Mine d'or et au Parc riverain seront terminés sous peu. Qu'il prévoit l'installation d'une clôture au Mini Putt et améliorer son kiosque d'accueil. Que la municipalité a reçu une première partie de la subvention de Voisins Solidaires pour plusieurs projets dans la communauté entres autres : l'espace gym, favorisation aux rencontres communautaires, aide à la technologie, etc. Il ne reste plus qu'à former un comité et réaliser les projets.

M. Jean Bellehumeur informe que le plan d'action de la municipalité 2015-2025 révisé a été déposé. Que celui-ci ne sert pas seulement à l'octroi de subvention mais également à dresser le portrait de la vision d'amélioration des citoyens pour Chartierville. Que concernant le dossier Vélos de montagne, la subvention a été accordée, mais la municipalité est toujours dans l'attente d'une réponse du ministère de l'environnement et des ressources naturelle pour le bail en terre publique. Il sera également question d'entente avec des chasseurs qui seraient établis sur le territoire public près du tracé original. Celui-ci donne également de l'information quant au Festival Musique aux Sommets et rappelle que le festival retrouvera la formule de 3 jours comme les années pré-pandémies.

M. Frédéric Landry informe que la distribution d'arbres s'est bien déroulée le 21 mai dernier ainsi que la rencontre à Chartierville avec la chambre de commerce de Colebrook USA et plusieurs comités de la région.

Mme Joane Dubé annonce la démission du responsable MADA MRC M. Axel Klein, mais que celui-ci sera remplacé. Par ailleurs, Mme Dubé est très satisfaite de la participation des citoyennes/citoyens de Chartierville à la consultation publique MADA famille pour les besoins des habitants de Chartierville. Que tout se passe bien à la bibliothèque et elle confirme qu'il y eu de bons échanges avec la chambre de commerce de Colebrooke et tous souhaitent poursuivre leur partenariat.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

22-3694

8.1. Résolution – Dépôt ristourne MMQ

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Frédéric Landry de déposer la part de ristourne 2021 de La Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 384 \$.

Adopté à l'unanimité

22-3695

8.2. Résolution – Appel d'offre – Aménagement de pistes de vélos de montagne

Attendu que le conseil municipal de Chartierville souhaite faire l'aménagement de pistes de vélos de montagne;

Attendu qu'une aide financière a été octroyée pour ce projet;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Claude Sévigny

D'autoriser l'élaboration et la publication d'un appel d'offre pour l'aménagement de pistes de vélos de montagne selon des normes de vélos Québec.

Adopté à l'unanimité

22-3696

8.3. Résolution - Embauche M. Ronald Mercier (désherbage mécanique AEU et remplaçant niveleuse)

Attendu que la municipalité avait débuter des travaux de désherbage mécanique aux marais de l'assainissement des eaux usées;

Attendu que le conseil souhaite embaucher un second chauffeur de niveleuse en cas problème;

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Jean Bellehumeur

D'embaucher M. Ronald Mercier pour le désherbage mécanique et comme chauffeur de niveleuse selon les conditions énumérées au document d'échelle salariale de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

22-3697

8.4. Résolution - Embauche Edward Goyette

Attendu qu'un affichage pour le poste de préposé au Mini Putt l'Authentique de Chartierville a été publié;

Attendu que le comité des ressources humaines a procédé aux entretiens d'embauche et qu'un candidat a fait l'objet d'une recommandation au Conseil;

Il est proposé par M Jean Bellehumeur, appuyé par Mme Joane Dubé

D'embaucher Edward Goyette comme préposé au Mini Putt l'Authentique de Chartierville selon les conditions énumérées au document d'échelle salariale de la municipalité.

22-3698

8.5. Résolution - Embauche Laura-Lee Landry

Attendu que Mlle Danhaé Dubois s'est désistée pour le poste de guide animateur au Centre d'Interprétation de la Mine d'Or;

Attendu que Mlle Laura-Lee Landry a présenté son CV au bureau municipal;

Attendu que le comité des ressources humaines a procédé aux entretiens d'embauche et qu'un candidat a fait l'objet d'une recommandation au Conseil;

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière

D'embaucher Mlle Laura-Lee Landry comme guide animatrice au Centre d'Interprétation de la Mine d'Or selon les conditions énumérées au document d'échelle salariale de la municipalité;

Que Mlle Laura-Lee est la fille du conseiller municipal M. Frédéric Landry;

Que le conseiller M. Frédéric Landry s'abstient de vote car il est en conflit d'intérêt selon le code d'éthique et déontologie des élus.

Adopté

22-3699

8.6. Résolution - CPTAQ Membranes FR Liners

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Membranes F.R. Liners inc. souhaite déposer auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) une demande d'autorisation visant à obtenir une autorisation permettant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de protection du territoire agricole du Québec, pour étudier une demande, requiert l'avis par résolution des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE les lots 5 403 891 situés dans la zone RU-7 visée par la demande sont en conformité avec le Règlement de zonage numéro 101-2001;

CONSIDÉRANT QUE le projet pour un usage autre que l'agriculture (commerciales et industrielles) ne contrevient pas aux règlements municipaux en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chartierville doit motiver sa recommandation selon les critères prévus à l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Les critères de décision prévus à l'article 62 de la Loi sont :

1. Le potentiel agricole du lot et des lots avoisinants : L'agriculture dans le secteur est de faible envergure.

2. Les possibilités d'utilisation à des fins d'agriculture : Cette propriété est située dans un lot marécageux et exigu.

3. Les conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles : L'activité proposée, soit l'autorisation pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (commer-

ciales et industrielles), n'entraîne aucun inconvénient supplémentaire dans la zone et le secteur.

4. Les contraintes et les effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement. Le nouvel usage demandé ne cause aucun inconvénient pour l'environnement.

5. La disponibilité d'autres emplacements de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture, particulièrement lorsque la demande porte sur un lot compris dans une agglomération de recensement ou une région métropolitaine de recensement, telle que définie par Statistique Canada : S/O Le lot n'est pas situé dans une agglomération de recensement.

6. L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole : L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole demeurent inchangées, le bâtiment est déjà existant.

7. L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sols dans la municipalité et dans la région : L'utilisation à des fins autres que l'agriculture (commerciales et industrielles) n'apporte aucune modification au terrain. L'effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sols s'en trouve inchangé.

8. Propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture : La propriété visée n'est pas viable pour la pratique intensive de l'agriculture.

9. L'effet sur le développement économique de la région : Atout pour le développement de Chartierville.

10. Conditions socio-économiques nécessaires à la viabilité d'une collectivité lorsque la faible densité d'occupation du territoire le justifie : S/O

11. La conformité de la demande aux dispositions du règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire : L'usage préconisé, soit pour des fins commerciales et industrielles est autorisé dans la zone visée RU-7 selon le règlement de zonage numéro 101-2001 actuellement en vigueur.

12. Si la demande vise l'implantation d'une nouvelle utilisation à des fins autres que l'agriculture, la recommandation doit également comprendre une indication sur l'existence d'espace approprié disponible ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole ; L'existence d'espaces appropriés disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole n'est pas possible.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller M. Simon Lafrenière,
APPUYÉ PAR le conseiller M. Frédéric Landry,

ET RÉSOLU D'appuyer la demande d'autorisation présentée par Membranes F.R. Liners inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec tout en permettant aux propriétaires actuels le projet concernant l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (commerciales et industrielles) des lots 5 404 084, puisque ce projet ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur.

Que copie de cette résolution soit acheminée aux propriétaires concernés ainsi qu'à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adopté à l'unanimité

22-3700

8.7. Résolution – Campagne contre l'herbe à poux

Il est proposé par Mme Joane Dubé, proposé par M. Claude Sévigny que la municipalité souhaite soutenir la campagne provinciale d'arrachage d'herbe à poux et s'engage à publier à sensibiliser ses citoyens avec la publicité proposée.

Adopté à l'unanimité

22-3701

8.8. Résolution – Ajustement tarif location de salle

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'ajuster le tarif de location des salles du centre communautaire. Dorénavant, le coût de la location sera de 100 \$ et les locataires auront accès aux deux salles.

Adopté à l'unanimité

22-3702

8.9. Résolution – Dépenses CIMO

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Frédéric Landry d'accepter les dépenses proposées par le conseiller M. Claude Sévigny tel qu'il suit :

- 12 litres de teinture bleu = 180\$
- Poteaux de cèdre 2X2 pour flèches, panneau indicateur = 50\$
- Triangles de signalisation rouges = 300\$

Adopté à l'unanimité

22-3703

8.10. Résolution – Dépenses CICM

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Jean Bellehumeur d'accepter les dépenses proposées par le conseiller M. Claude Sévigny tel qui suit :

- Séries de pictogrammes=1,000\$
- Armoire à dépliants touristiques=200\$

Adopté à l'unanimité

22-3704

8.11. Résolution – Dépenses Mini Putt

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par Simon Lafrenière d'accepter les dépenses proposées par le conseiller M. Claude Sévigny tel qui suit, cependant, pour la réparation du kiosque d'accueil, faire l'achat des matériaux, seulement indispensables, car la municipalité prévoit l'aménagement d'un nouveau kiosque :

- 3 tôles de couverture=180\$
- 12mcx 2X4X8pi pour toit et plancher=120\$
- 2 plywoods=170\$
- Enseigne du golf à revoir=400\$ si refait estimé
- Matériaux en cèdre=722\$ + matériaux de fixation=240\$
- Vis et quincaillerie=70\$

Adopté à l'unanimité

22-3705

8.12. Résolution – Dépenses Service Incendie

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry d'accepter les soumissions présentées pour l'achat de deux lumières au coût de 259 98 \$ taxes en sus et pour l'achat d'une trousse complète de premier sous au coût de 955,23 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

22-3706

8.13. Résolution – Plan d'action révisé FRR volet 2

Attendu que la MRC du Haut-Saint-François dispose de subventions pour les municipalités par le biais du Fond Région et Ruralité volet 2;

Attendu que la MRC du Haut-Saint-François demande à la municipalité de réviser son plan d'action;

Il est proposé par M. Jean Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry

Que le conseil municipal dépose le Plan d'action 2015-2025 révisé par le comité de développement de Chartierville et le transfère à la MRC du Haut-François pour approbation au Fond Région et Ruralité volet 2.

Adopté à l'unanimité

22-3707

8.14. Résolution – Déjeuner bénévoles Canada Man / Woman

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Jean Bellehumeur d'accorder un déjeuner (au Dépanneur Lescault) gratuit aux bénévoles du Canada Man / Woman le matin de l'évènement.

Adopté à l'unanimité

22-3708

8.15. Résolution – Nomination membre comité des Loisirs

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière d'accepter la nomination de Azouaou Mellal comme membre au comité des Loisirs de Chartierville.

Adopté à l'unanimité

22-3709

8.16. Résolution – Démission membre MADA

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé d'accepter la démission de M. Martin Gagné comme membre du comité MADA Famille.

Adopté à l'unanimité

22-3710

8.17. Résolution – Achat caméras

Il est proposé par M. Frédéric Landry, accepté par M. Jean Bellehumeur de précéder à l'achat et l'installation d'une caméra supplémentaire afin de surveiller l'avant du centre communautaire;

Adopté à l'unanimité

22-3711

8.18. Résolution – Intervention sentier Mining

Attendu que la crue des eaux printanière a détruit une section du sentier du Ruisseau Mining et qu'il doit être relocalisé;

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Frédéric Landry

D'accepter la soumission de ASP expert au montant de 1 230 \$ taxes en sus.

Adopté à l'unanimité

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 45 :

1. Le balayage des rues est prévu pour quand?
2. Qui s'occupe de la publication sur le Facebook?
3. Quand seront terminés les travaux au parc Riverain?
4. Combien aviez-vous eu de plainte contre les VTT pour l'installation des panneaux interdit aux VTT sur les chemins municipaux?
5. Saviez-vous qu'il y a un trou dans le chemin Saint-Paul près de la borne Emberton?
6. Est-il toujours question du projet d'aménagement d'un ascenseur au centre communautaire dans le cadre du programme MADA?

La période de question est close à 19 h 54.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

La séance est levée à 19 h 56 par M. Frédéric Landry

22-3712

Denis Dion
Maire

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

